

Prévention des TMS

Acteurs PRAP IBC (industrie, BTP, commerce)

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Se positionner comme acteur PRAP au sein de son entreprise ou établissement,
- Observer et analyser sa situation de travail,
- Repérer les atteintes à la santé encourues dans les situations de travail à partir de connaissances sur le fonctionnement du corps humain,
- Participer à la maîtrise des risques dans son entreprise ou établissement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'intérêt de la prévention,
- Identifier les risques liés à l'exercice de son métier,
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique à partir de la connaissance du corps humain,
- Observer son travail pour identifier les déterminants de l'activité physique,
- Proposer des améliorations de sa situation de travail,
- Identifier les acteurs de prévention pour faire remonter l'information aux personnes concernées,
- Se protéger soi-même en respectant les principes d'économie d'effort.

CONTENU DE LA FORMATION

- Eléments théoriques,
- Les enjeux de la prévention, les acteurs de prévention et leur rôle,
- Notions de risque, de danger, de dommage : identification et effets induit,
- Le corps humain : anatomie, fonctionnement, limites et pathologies,
- Les outils de communication : comment faire remonter l'information ?
- Les principes généraux de la prévention,
- Analyse de la situation de travail,
- Décrire sa situation de travail, identification des risques, analyse des causes,
- Proposer des pistes d'amélioration établies à partir de l'analyse des causes,
- Connaître les acteurs de prévention internes de son entreprise / établissement,
- Apports pratiques,
- Savoir mettre en application les principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
- Connaître et savoir utiliser les équipements mécaniques et les aides à la manutention.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des acquis en cours de formation : Elle porte sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers des tests, exercices, études de cas et mises en situation

METHODES PEDAGOGIQUES ET POINTS FORTS

Alternance entre des séquences d'apports théoriques, des temps de mise en pratique et des travaux d'analyse de situations de travail.

DETAILS DE LA FORMATION.

Intervenant(s) :

Encadrement par un kinésithérapeute-formateur Ergonalliance, habilité Formateur PRAP par l'INRS.

Public et prérequis :

Pour le stagiaire :

Aucun prérequis

Pour l'entreprise :

Préparation de l'action par la direction en lien avec le formateur PRAP.

Mise en place d'un comité de pilotage et/ou d'un groupe de travail chargé de la mise en œuvre du plan d'action à l'issue de la formation.

Effectifs :

Groupe de 10 à 12 participants maximum.

Durée :

2 jours de formation, soit 14 h de face à face pédagogique.

Financement :

Ergonalliance est certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

Toutes nos formations sont donc finançables par votre OPCO pour les salariés ou par le FIF-PL pour les travailleurs indépendants.